

8 juillet 2010

CIRCULAIRE CTOI 2010/53

OBJET : MISE EN PLACE DU PROGRAMME REGIONAL D'OBSERVATEUR

Madame / Monsieur,

Selon la Résolution 10/04, le Programme Régional d'Observateur de la CTOI débute sa mise en oeuvre le 1er Juillet 2010. Afin d'aider et de guider les Membres et les Parties Coopérantes non-Contractantes à la mise en place de leur projet, nous souhaiterions vous informer que le [Rapport de la Réunion Technique sur le ROS](#) (qui s'est tenu aux Seychelles en mai 2010) est disponible sur le site de la CTOI, rapport qui contient une liste minimum de données à collecter :

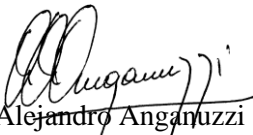
Comme recommandé au cours de cette réunion, des formulaires de collecte de données d'observateurs ont été réalisés par le Secrétariat de la CTOI, ainsi qu'un manuel d'observateur (en anglais) et qu'un modèle de Rapport de Marée (en anglais) qui doit être suivi par les observateurs pour soumission au Secrétariat selon la Résolution 10/04.

Ces documents sont disponibles sur le site de la CTOI aux liens suivants (en anglais):

- [Manuel d'Observateur](#)
- [Modèle de Rapport de Marée](#)
- [Formulaires de collecte de données](#)

Ces documents peuvent être révisés et les versions mises à jour seront mise en ligne sur notre site web.

Cordialement,



Alejandro Anganuzzi
Executive Secretary

Annexe

- Aucune

Distribution
IOTC Members: Comores, France, Guinée, l'Union Européenne, Madagascar.
IOTC Chairperson.
Cooperating non contracting parties Sénégal
Copie: Participants de la Réunion Technique sur le ROS

Ce message a été transmis par courriel